3- Services

S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA QUALITE DE VIE QUOTIDIENNE POUR TOUS

Les récentes évolutions démographiques du territoire amènent la Communauté de communes Vallée de l'Hérault à penser l'évolution de son offre de services à la population. Cet angle social de l'intervention de l'intercommunalité est déjà bien ancré dans les habitudes et dans le travail des agents. Dans la période précédente, de grandes évolutions ont eu lieu dans ce domaine, avec notamment la prise de compétence petite enfance en 2012. Il convient également de citer la prise de compétence partielle en matière d'action vers la jeunesse, à la même période.

L'intervention se dirige donc depuis plusieurs années en direction de différentes générations d'habitants, notamment vers les plus jeunes. La communauté de communes s'investit par exemple aux côtés d'autres acteurs locaux à travers le réseau Jeunesse et le Contrat local de santé signé à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault.

La préoccupation de la communauté de communes est de continuer à offrir une qualité de vie pour tous les habitants du territoire. En ce sens, les actions proposées doivent s'adapter à l'augmentation de la population. Les deux critères qui guident l'offre actuelle sont la qualité des services proposés et leur accessibilité pour tous. Ce qui se traduit par un équilibre complexe entre maillage territorial et accessibilité à des pôles structurants pour l'offre de services.

Les actions en direction de la petite enfance, de la jeunesse et pour l'accès à des services de santé doivent prendre en compte cette articulation complexe, pour répondre à la diversité des situations des habitants du territoire. Les dernières innovations technologiques, notamment à travers le numérique, ouvrent des perspectives de solutions permettant de réduire la contrainte de la mobilité, et de mieux interconnecter les services proposés à la population.

FOCUS TERRITOIRE

- Structure rurale
- Besoins en termes de mobilité
- Problématique d'accès aux services de santé
- Nouveaux arrivants : beaucoup de ménages avec enfants

Objectif 8 Accueil du jeune enfant

Objectif 9 Enfance et jeunesse

Objectif 10 Parentalité

Objectif 11 Offre de soins

Objectif 12 Mobilités

Objectif 13 Sports

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS